

# NOTRE OFFRE DDA MODULABLE **(DDA COMPATIBLE)**

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES ET OBLIGATOIRES



Formation asynchrone  
**19** modules de 20 à 45 minutes



**2024** : sur demande



**Compatible**

## OBJECTIFS

- Répondre aux objectifs de la Directive 2016/97/UE,
- Connaître les bonnes pratiques, les obligations d'information et le devoir de conseil, imposés par la directive, auprès de la clientèle et des prospects, dans les activités des établissements financiers.

## PUBLIC VISÉ

Tout collaborateur d'établissement distribuant des produits d'assurance et de réassurance ainsi que pour les intermédiaires d'assurance et de réassurance, et leur personnel.

## DDA : UNE FORMATION ANNUELLE OBLIGATOIRE DE 15 HEURES

En vigueur depuis le 23 février 2019 (cf. article L. 511-2 du Code des assurances créé par l'ordonnance n° 2018-361 du 16 mai 2018 transposant la directive). L'arrêté du 26 septembre 2018 détaille le contenu de cette formation.



### Prérequis

Avoir un socle commun de connaissance sur cette réglementation



### Tarifs

**Adhérent** : 25€ HT par participant

**Non adhérent** : 30€ HT par participant

**Formule hybride** : nous consulter



### Méthodes pédagogiques

Exposé théorique | jeux | vidéos | évaluation des connaissances au travers de quiz



### Moyens pédagogiques

Modules de formation e-learning disponibles sur la plateforme ASFFOR (assistance technique et pédagogique incluse)

## [ PROGRAMME ]

CONNAÎTRE LE SECRET MÉDICAL ET LA CONVENTION AERAS - 40 min

IDENTIFIER LES RÉCLAMATIONS - 20 min

APPRÉHENDER LA VENTE À DISTANCE - 30 min

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE RELATIF AUX PRATIQUES COMMERCIALES ET AU DEVOIR DE CONSEIL - 25 min

APPROFONDIR LES MODALITÉS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS D'ASSURANCE - 35 min

DÉCOUVRIR LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE EIDAS - 30 min

MAÎTRISER LA GOUVERNANCE ET LA SURVEILLANCE DES PRODUITS D'ASSURANCE - 30 min

ADAPTER LA COMMERCIALISATION À L'OFFRE - 30 min

IDENTIFIER LE RÔLE ET LES ATTENTES DE L'ACPR EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA CLIENTÈLE - 30 min

APPROFONDIR LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE EN ASSURANCE - 30 min

LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE - 2 PARTIES - 1h20

LA DIRECTIVE SUR LA DISTRIBUTION D'ASSURANCE (DDA) - 2 PARTIES - 45 min

COMPRENDRE UN CONTRAT D'ASSURANCE - 30 min

LA COMMUNICATION CLIENT AU SERVICE DU DEVOIR DE CONSEIL - 25 min

POSTURE COMMERCIALE ET COMPORTEMENTS À L'ÈRE DE LA DDA - 35 min

LA RELATION CLIENT À L'ÈRE DE LA DDA - 25 min

INTÉRÊT DE L'ASSURANCE DANS LES PRODUITS FINANCIERS - 45 min

LES PRODUITS D'ASSURANCE - 40 min

LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR À L'ÈRE DE LA DDA - 35 min